



« Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque »

Association Loi 1901 n° W143000117, SIRET 53977241800015,
à but non lucratif et d'intérêt général.

Siège social : Mairie de SAINT-ARNOULT, avenue Michel d'ORNANO, 14800 SAINT-ARNOULT.
Téléphone 06 09 83 47 76. www.prieure-de-saint-arnoul-sur-touque.org

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 16 décembre 2024.

Le Conseil d'Administration de l'association, membres élus, « Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque » s'est réuni, le lundi 16 décembre 2024, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, de 16h00 à 16h30, à la Salle paroissiale St. Vincent de Paul, 31 rue Albert Fracasse 14800 DEAUVILLE, sur convocation du Président Gérard HARDUIN-AUBERVILLE.

Sont présents :

Mme DELIRY Florence,
Mme ROUY Anne-Marie.
Mme VADROT Françoise
M. HARDUIN-AUBERVILLE Gérard,
M. HARDUIN-AUBERVILLE Nicolas
M. LUQUET Henri,
M. MESPREUVE Francis,
M. MICHAUX Jean-Bernard,
M. PRIOU Didier,

Absents excusés :

M. ROMANET Louis,

Suite à l'Assemblée Générale, deux sièges demeurent toujours vacants.

Il a été établi une feuille d'émargement signée par les membres présents.

Le Conseil d'Administration était présidé par M. HARDUIN-AUBERVILLE Gérard, en qualité de Président sortant de l'association. Il était assisté, en tant que Secrétaire de séance, de Mme DELIRY Florence, Administratrice de l'association.

A 16h00, la séance a été ouverte par M. HARDUIN-AUBERVILLE Gérard qui a redonné lecture de la convocation.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

1. Constatation que le quorum prévu par l'article 13 des statuts, soit la moitié des **dix** membres élus, est atteint et que le Conseil peut délibérer.
2. Election du Bureau après la tenue de notre AG.
3. Questions diverses.

Etude des différents points :

1-Quorum :

Le Président constate que le quorum prévu par l'article 13 des statuts, soit la moitié des **dix** membres élus, est atteint et que le Conseil peut délibérer.

2- Election du bureau après la tenue de notre AG :

Après en avoir délibéré, c'est à l'unanimité que le « Bureau » suivant est reconduit :

- Gérard HARDUIN-AUBERVILLE : Président,
- Anne-Marie ROUY : Vice-présidente,
- Florence DELIRY : Secrétaire,
- Henri LUQUET : Secrétaire-adjoint,
- Francis MESPREUVE : Trésorier,
- Nicolas HARDUIN-AUBERVILLE : Trésorier-adjoint.

Sont Administrateurs :

Mme Françoise VADROT, M. Jean-Bernard MICHAUX, M. Didier PRIOU, M. Louis ROMANET.

Le Président remercie très chaleureusement l'ensemble du Conseil.

3- Concernant les durées de mandats : Sur proposition du Président :

Renouvelables en 2025 :

Mme ROUY Anne-Marie, messieurs HARDUIN-AUBERVILLE Gérard,

Renouvelables en 2025 :

Mmes VADROT Françoise, DELIRY-COULON Florence, M. ROMANET Louis,

Renouvelables en 2026 :

Mrs. HARDUIN-AUBERVILLE Nicolas, MESPREUVE Francis, MICHAUX Jean-Bernard, PRIOU Didier,

Renouvelables en 2027 :

LUQUET Henri.

5- Questions diverses :

Nous avons un échange sur la nécessité de sensibiliser nos Responsables politiques concernant la « **Candidature d'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO du bien Cluny et les Sites Clunisiens Européens, portée par la Fédération Européenne des Sites Clunisiens.** », SAINT-ARNOULT étant le seul site concerné en Normandie.

Madame Anne-Marie ROUY et Monsieur Henri LUQUET se proposent d'effectuer une démarche en ce sens auprès de Madame Sophie GAUGAIN, Vice-présidente de la Région Normandie, c'est à l'unanimité que le Conseil accepte cette démarche !

Monsieur Christian JAUNAUX, Membre d'honneur, nous suggère, dans ce cadre de notre quête de soutiens, de proposer à la très éminente Madame PIGOZZI Caroline, qui est journaliste et écrivaine, spécialiste, entre autres, des thèmes liés à l'histoire du Vatican, et qui a une résidence à TOURGEVILLE, de découvrir notre patrimoine. Nous ferons cette démarche en concertation avec Monsieur Christian JAUNAUX.

L'ordre du jour étant épuisé, et après les remerciements du Président, la séance a été levée à 16h30.

A SAINT ARNOULT, le 16 décembre 2024

Le Président :

HARDUIN-AUBERVILLE Gérard

A blue ink signature of Gérard Harduin-Auberville, consisting of a large, stylized 'G' followed by a horizontal line and a small flourish.

Le Secrétaire :

DELIRY Florence

A blue ink signature of Florence Deliry, featuring a large, stylized 'F' and 'D' with a horizontal line underneath.

« Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque »

Association Loi 1901 n° W143000117, SIRET 53977241800015,

à but non lucratif et d'intérêt général.





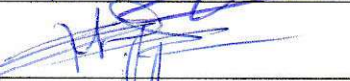
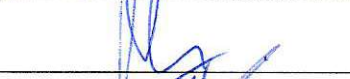



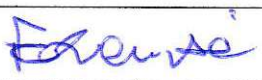
Siège social : Mairie de SAINT-ARNOULT, avenue Michel d'ORNANO, 14800 SAINT-ARNOULT.

Téléphone 06 09 83 47 76. www.prieure-de-saint-arnoul-sur-touque.org

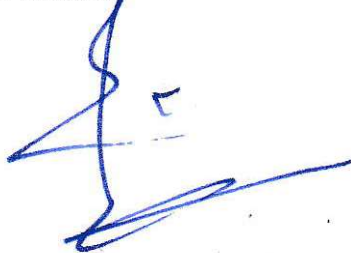
Conseil d'administration « membres élus » du 16/12/2024:

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 16 décembre 2024 de 14h00 à 16h30, à la salle paroissiale St Vincent de Paul, 31 rue Albert Fracasse, 14800, DEAUVILLE.

Feuille de présence :

Nom et prénom	Emargement (présence)	Absent
Mme DELIRY Florence		
Mme ROUY Anne-Marie		
Mme VADROT Françoise		
M. HARDUIN-AUBERVILLE Gérard		
M. HARDUIN-AUBERVILLE Nicolas		
M. LUQUET Henri		
M. MESPREUVE Francis		
M. MICHAUX Jean-Bernard		
M. PRIOU Didier		
M. ROMANET Louis		

Le Président



Le Secrétaire

